

BFC News

Agenda de Septembre

- **Week -end du 7 et 8 Septembre**

Stage recyclage arbitres régionaux et OTM CF à Dijon

- **Samedi 15 Septembre**

- 1er plateau qualificatif championnat régional jeunes

Clubs recevant :

U13 M : ASC St Apollinaire, CSLD, La Charité, AL Lons le Saunier.

U15 F : BC Chenove, Vermenton, CTC Yonne centre/Villeneuve, Moneteau.

U15 M: Marzy, Fontaine BC, CTC Yonne centre/ Joigny

U18F: Elan Chalon, CTC Lons /Montmorrot, Besançon BC.

U17M: St Georges CA, Jura Salins, Hery, ADN basket EBF Nevers

U20M: Elan Chalon, Nuits St Geoges, JDA, Bligny les Beaune

- **Week-end du 14 au 16 Septembre**

- Reprise du Championnat de France

- **Week-end du 21 au 23 Septembre**

- Reprise du Championnat Jeep Elite

- Reprise des Championnats seniors Région

- Open Féminin (PNF) régional :

Secteur Franche- Comté à St Vit, Secteur Bourgogne à Bligny les Beaune

- **Samedi 29 Septembre**

- 2 ième plateau qualificatif championnat régional jeunes



BFC News

Rappels réglementaires

⇒ **Charte d'engagement** (extrait des règlements fédéraux 2018/2019)

« 3. Charte d'Engagements et statut CF-PN (Championnats de France – Pré-nationale) (Mars 2018)

3.1 Les championnats visés Les compétitions visées sont les championnats nationaux et pré-nationaux suivants : - NM2, NM3 et PNM ; - NF1, NF2, NF3 et PNF.

3.2 Statut du joueur évoluant en CF-PN

Les joueurs souhaitant évoluer dans ces divisions devront bénéficier du statut CF-PN. A cet effet, les joueurs devront transmettre à la Commission de qualification compétente, avec leur formulaire de licence, la Charte d'Engagements dûment signée.

La participation aux compétitions visées ci-dessus des joueurs ne justifiant pas du statut CF-PN sera considérée comme irrégulière.

Dès le début de la saison sportive, la participation d'un ou plusieurs joueurs ne disposant pas du statut CF-PN à une ou plusieurs rencontres, entrainera ainsi les sanctions suivantes (cf. Règlements Sportifs Généraux): -

1ère infraction pour une équipe : pénalité de 200 € par manquement (= par joueur ne justifiant pas du statut CF-PN) prononcée par la Commission Fédérale des Compétitions ; -

2ème infraction et pour toute infraction supplémentaire pour cette même équipe : ouverture d'un dossier disciplinaire. »

Dates butoir

♦ **17/09/2018**

Statut de l'entraîneur

À transmettre à la LBBFC

♦ **22/09/2018**

Liste de Brûlage seniors

À transmettre à la LBBFC

Info

Nouvelle page facebook dédiée à notre ligue

Abonnez vous ou allez liker

Pour suivre toute l'actu basket

